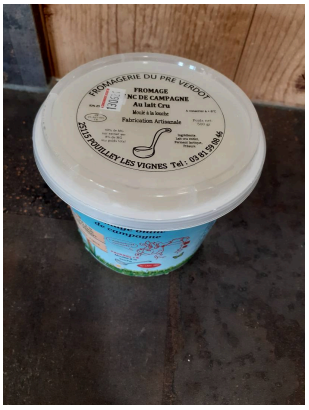
Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/06/2021

FROMAGERIE DU PRE VERDOT Fromagerie Du Pré Verdot rappelle Fromage blanc au lait cru



- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage blanc battu nature 500g Fromage blanc battu aux fruits 500g Fromage blanc faisselle 500g Fromage blanc faisselle 6x110g Fromage blanc caillé 1kg**
- Marque : **Fromagerie Du Pré Verdot**
- **GTIN 3760091000156 Lot Lot DLC 13/06/2021 Date limite de consommation 13/06/2021**
- Conditionnements : **Pots plastique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 26/05/2021 au 03/06/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR-25-467-001-CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **cf liste**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de contamination microbiologique en cours d'analyse.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **Ce rappel fait suite à une contamination microbiologique en cours d'analyse. Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les détruire.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 13 juin 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0381590846**
- Informations complémentaires publiques : **Les symptômes se traduisent par des vomissements, une diarrhée légère ou grave, des douleurs abdominales. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les femmes enceintes, les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre